



Aperture Investors SICAV

EUROPEAN INNOVATION FUND

L'innovation au coeur de la sélection de valeurs



En Europe, nous pensons que l'innovation est partout. Et ce n'est pas seulement au sein des entreprises dites technologiques ou numériques. Chaque industrie innove.

Nous analysons le marché européen à travers le prisme de l'innovation afin de sélectionner les meilleures valeurs pour nos clients, suivant notre modèle de sélection de titres1.

Anis LAHLOU

CIO - Gérant d'Aperture European Innovation Fund



Fonds d'actions européennes à forte conviction

Le fonds cible les entreprises européennes qui connaissent ou sont susceptibles de connaître une progression significative de leurs activités et de leurs marchés grâce à l'innovation1.



Aperture Investors

- Aperture Investors est une des sociétés de gestion de l'éco-système de Generali Investments.
- Implantée aux Etats-Unis à New-York, au Royaume-Uni à Londres et en France à Paris, Aperture Investors est une des sociétés de gestion créée en 2018 à travers le partenariat entre le Groupe Generali et M. Peter Kraus, ancien président et PDG d'Alliance Bernstein.
- Aperture opère avec une stratégie d'investissement diversifiée sur les différents segments de marché.

¹ Rien ne garantit que l'objectif d'investissement sera atteint ou qu'il y aura un rendement du capital. Il se peut que vous ne récupériez pas le montant initialement investi.

Mémo



Une équipe dédiée à la gestion des actions européennes



Europe



Exposition sur des titres Long & Short pour capter les opportunités liées à l'innovation des différents secteurs



Fonds de conviction



Approche bottom-up, systématique et réplicable

Your Partner for Progress.

Processus et philosophie d'investissement

L'équipe utilise un processus systématique et réplicable qui, selon elle, augmente la probabilité d'identifier des opportunités attractives parmi les actions européennes. Ce processus d'investissement est ainsi structuré en plusieurs étapes et s'appuie à la fois sur l'analyse fondamentale et la sélection de valeurs¹.

Un expert du secteur



Anis LAHLOU CIO - Gérant d'Aperture European Innovation Fund

Anis a travaillé chez J.P. Morgan en tant que directeur et gérant de portefeuille. Il a géré pendant 14 ans des fonds actions européennes de conviction alternatifs et traditionnels axés sur le secteur de la technologie.

Il est titulaire du CFA et d'un Master à l'ESSEC de Paris.

Génération d'idées axées sur l'innovation

Analyse fondamentale

F

ISSEM

ESSUS D'I

Approche bottom-up

Gestion des risques

Approche top-down



Le vieux continent, des pôles d'innovation

Nous pensons que l'Europe est un catalyseur important de la technologie et de l'innovation

INNOVATION B to B

L'Europe, un territoire principalement spécialisé dans le secteur industriel

UNE GÉNÉRATION POTENTIELLE D'ALPHA

Un marché en développement, qui offre encore des opportunités²

GESTION SANS CONTRAINTE

Une stratégie bottom-up axée sur l'innovation afin de créer un portefeuille d'opportunités long & short

D'INNOVATION 4 des 5 pays les plus

DES PÔLES

innovants au monde sont européens³

SÉLECTION DANS LES **DIFFERENTS SECTEURS** DE L'ÉCONOMIE

L'innovation est présente dans toute entreprise, quel que soit son secteur

³ Source: WIPO Global Innovation Index 2020 - Who Will Finance Innovation? Co-publié par Cornell, INSEAD et l'OMPI. Plus d'informations sur la méthodologie et les classements disponibles sur le site https://www.wipo.int/global_innovation_index/en/2020/. À titre d'illustration uniquement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Rien ne garantit que l'objectif d'investissement sera atteint ou qu'il y aura un rendement du capital. Il se peut que vous ne récupériez pas le montant initialement investi.



¹ Rien ne garantit que l'objectif d'investissement sera atteint ou qu'il y aura un rendement du capital. Il se peut que vous ne récupériez pas le montant initialement investi.

²Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Objectif et politique d'investissement

L'objectif du Fonds est de générer des rendements ajustés du risque supérieurs à long terme au-delà de ceux de l'indice MSCI Europe Net Total Return EUR Index en investissant dans un portefeuille exposé essentiellement à des actions et instruments rattachés à des actions européens. Le Fonds est géré activement. Le Gestionnaire financier choisit à son entière discrétion la composition du portefeuille du Fonds, qui peut donc s'écarter sensiblement de celle de l'indice de référence afin de tirer parti d'opportunités d'investissement particulières.

Rien ne garantit que l'objectif d'investissement sera atteint ou qu'il y aura un rendement du capital. Il se peut que vous ne récupériez pas le montant initialement investi.

Informations générales

Date de création: 17 décembre 2019

Gérant : Anis Lahlou

Indice de référence : MSCI Europe Net Total

Return EUR Index

Période de détention recommandée :

5 ans

Société de gestion : Generali Investments

Luxembourg S.A.

Gestionnaire financier: Aperture Investors UK,

Limited

Devise de référence du compartiment : EUR Structure : Compartiment d'une SICAV UCITS Pays de distribution : AT, DE, ES, FR, GB, IT, LU, NL, PT, CH (enregistré auprès de la FINMA), SG (restricted scheme - n'est pas destiné aux

investisseurs particuliers).

Facteurs de risques

Risque p	lus faible		Risque plus élevé			
						-
1	2	3	4	5	6	7

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Une catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Outre les risques pris en compte dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent affecter la performance du fonds.

Les principaux risques inhérents au Fonds (liste non exhaustive):

- Risque de marché
- Risque de volatilité (en raison de l'exposition aux instruments financiers dérivés, la volatilité peut parfois être amplifiée)
- Risque lié aux actions
- Risque lié aux investissements dans de petites entreprises
- Risque de change
- Risque lié aux expositions courtes
- Risque lié aux produits dérivés: l'utilisation de l'effet de levier peut varier de 0% à 200% excluant la valeur nette du portefeuille et peut augmenter le risque potentiel de perte
- Risque lié à la finance durable
- La disposition 144A et/ou Regulation S.

Le Fonds n'est pas un produit garanti, il se peut que vous ne récupériez pas le montant initialement investi (risque de perte en capital).

Avant de prendre toute décision d'investissement, veuillez lire le Document d'Informations Clés (DIC) et le Prospectus, en particulier la section de risque et les coûts. Les documents sont disponibles en ligne en cliquant <u>ici</u>.





Détails de la classe

Classe	D EUR Accumulation
Code ISIN	LU2207970232
Date de lancement	23/12/2020
Investissement minimum	500 €
Pays de distribution de la classe	DE, ES, FR, IT, LU, PT
Évaluation de la valeur nette d'inventaire (VNI)	Quotidienne



Composition des coûts

Principaux coûts (liste non exhaustive selon le DIC daté du 13 mars 2024)

- Coûts d'entrée (maximum): 3% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.
- Coûts de sortie: 0,00%. Le pourcentage de frais d'entrée et de sortie est calculé par rapport à la valeur de l'actif net.
- Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,15% par an de la valeur de votre investissement. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
- Coûts de transaction: 0,69% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors de l'achat et de la vente des investissements sous-jacents du produit.
- Commissions liées aux résultats* : 0,38%

*Ajustement de Performance positif ou négatif de la Commission de Gestion Variable pouvant représenter jusqu'à +/- 2,55 % appliqué à un Point Médian VMF de 2,85 %, avec un VMF Minimum de 0,30 % et un VMF Maximum de 5,40 %. L'ajustement de performance varie selon que la performance du Fonds dépassée par le Seuil de Déclenchement du Point Médian VMF (c.-à-d. l'Indice de référence plus 8,5 %) sur la Période de Performance et selon l'ampleur de ce dépassement. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement.

Lorsque la devise de référence du Fonds ou de la classe diffère de celle de votre pays, les fluctuations des devises peuvent avoir un impact négatif sur la valeur nette d'inventaire, les performances et les coûts. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations de ces devises. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des coûts. D'autres coûts s'appliquent et varient selon les classes. Tous les coûts sont détaillés dans le Prospectus et le Document d'Informations Clés (DIC).



Contacts



Gabriele ALBERICI Directeur Commercial France, Luxembourg et Italie gabriele.alberici@generali-invest.com +39 34 82 83 19 73



Eva ABI NADER Responsable Relations Partenaires eva.abinader@generali-invest.com 07 61 52 02 79



Éric HESNAULT **Responsable Relations Partenaires** eric.hesnault@generali-invest.com 06 50 82 40 66



Alexis FILISETTI Responsable Relations Partenaires alexis.filisetti@generali-invest.com 06 59 69 58 61



Règlement SFDR

OBJECTIF ESG: le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales conformément à l'article 8 du règlement (EU) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ("SFDR"). Il n'a pas pour objectif l'investissement durable.

ÉLÉMENTS CONTRAIGNANTS:

- 1) L'écran d'exclusion l'écran d'exclusion à l'échelle de l'entreprise. Le Compartiment intègre un écran d'exclusion ESG à l'échelle de l'entreprise qui vise à exclure les entreprises ayant une exposition aux activités suivantes : production d'armes controversées et exclusions de pays basées sur des sanctions internationales.
- 2) Le vote par procuration. Un gestionnaire de placements doit avoir en place et appliquer en tout temps des politiques et procédures en matière de vote par procuration qui, en termes généraux, accordent la priorité aux préoccupations en matière de durabilité et cherchent à promouvoir les objectifs de durabilité. Les gestionnaires feront généralement appel à un fournisseur tiers de services de vote par procuration, bien qu'ils puissent s'écarter des recommandations du fournisseur tiers conformément à leurs politiques et procédures de vote par procuration s'ils déterminent que cela serait dans l'intérêt des investisseurs.
- 3) Le Score ESG: le score ESG moyen du portefeuille sera supérieur au score ESG moyen de l'Indice MSCI Europe Net Total Return EUR.

L'analyse ESG sera appliquée à au moins 90 % du portefeuille.

LIMITES MÉTHODOLOGIQUES: le Gestionnaire financier s'appuiera sur des évaluations de tiers indépendants pour orienter et surveiller l'évolution de ces considérations de notation des impacts ESG et des risques. Cette notation n'est qu'un guide et ne remplace pas une analyse approfondie, qui évalue la pertinence et la matérialité des scores.

Avant de prendre toute décision d'investissement, veuillez lire le Document d'Informations Clés (DIC), le Prospectus, son Annexe SFDR et la publication d'informations en matière de durabilité SFDR pour prendre en compte l'ensemble des caractéristiques, éléments contraignants du processus de sélection et limites méthodologiques. Un résumé de la publication d'informations en matière de durabilité SFDR est disponible au lien suivant : https://piper.gipcdp.generali-cloud.net/static/documents/Aperture European Innovation Fund Art10 website disclosures EN.pdf





Informations importantes

Cette communication est relative à **Aperture Investors SICAV**, une société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois du 17 décembre 2010, qualifiée d'organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et son Compartiment, collectivement dénommés (« le Fonds »). Cette communication publicitaire est destinée aux investisseurs dans les pays où le Fonds est enregistré à la distribution et n'est pas destinée aux personnes américaines telles que définis par la Réglementation S du « United States Securities Act » de 1933, telle que modifiée.

Ce document est publié par Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio et Generali Investments Luxembourg S.A. Generali Investments Luxembourg S.A. est agréée en tant que Société de Gestion d'OPCVM et Gestionnaire de Fonds d'investissement Alternatifs (AIFM) au Luxembourg, réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) - code CSSF : S00000988 - LEI : 222100FSOH054LBKJL62.

Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio est agréée en tant que société de gestion d'actifs italienne, réglementée par la Banque d'Italie et nommée en tant que promoteur de la commercialisation du Fonds dans les pays de l'UE/EEE où le Fonds est enregistré à la distribution (Via Niccolò Machiavelli 4, Trieste, 34132, Italie – C.M. n. 15376 - LEI: 549300LKCLUOHU2BK025).

Aperture Investors UK Ltd est agréée en tant que Gestionnaire d'investissement au Royaume-Uni, réglementée par la Financial Conduct Authority (FCA) - 135-137 New Bond Street, Londres W1S 2TQ, Royaume-Uni – numéro de référence UK FCA: 846073 - LEI: 549300SYTE7FKXY57D44. Aperture Investors, LLC est agréée en tant que conseiller en investissement enregistré auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») des États-Unis, et détient à 100 % d'Aperture Investors UK, Ltd, collectivement dénommé (« Aperture »).

Avant de prendre toute décision d'investissement, les investisseurs doivent lire le Prospectus, l'Annexe SFDR et le Document d'informations clés (« DIC »). Les DICs sont disponibles dans l'une des langues officielles du pays de l'UE/EEE, où le Fonds est enregistré à la distribution, et le Prospectus avec l'Annexe SFDR sont disponibles en anglais (pas en français), ainsi que les rapports annuel et rapports semestriel sur le site web www.generaliinvestments.lu ou sur demande gratuite auprès de Generali Investments Luxembourg SA, 4 Rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, à l'adresse e-mail: GlLfundInfo@generali-invest.com. La Société de Gestion peut décider à tout moment de mettre fin à la commercialisation d'un Fonds dans un pays. Un résumé de vos droits d'investisseur (en anglais ou dans une langue autorisée) est disponible sur le site web www.generali-investments.lu dans la rubrique « About us/Generali Investments Luxembourg ». Un résumé des informations relatives au produit SFDR (en anglais ou dans une langue autorisée) est disponible sur la page du Fonds du site Web dans la section « Informations relative à la durabilité ».

Cette communication publicitaire ne constitue pas un conseil en investissement, ni un conseil fiscal, comptable, professionnel ou juridique et ne constitue pas une offre d'achat ou de vente du Fonds ou de tout autre titre présenté. Toutes les opinions ou prévisions fournies sont à la date indiquée, peuvent changer sans préavis, peuvent ne pas se réaliser et ne constituent pas une recommandation ou une offre d'investissement. Les performances passées ou ciblées ne prédisent pas les rendements futurs. Il n'y a aucune garantie que des prévisions positives seront réalisées à l'avenir. La valeur d'un investissement et tout revenu qui en découle peuvent aussi bien baisser qu'augmenter et il se peut que vous ne récupériez pas l'intégralité du montant initialement investi. Les performances futures sont soumises à une fiscalité qui dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et qui peut évoluer dans le futur. Veuillez contacter votre conseiller fiscal dans votre pays pour comprendre comment vos rendements seront affectées par les taxes. L'existence d'un enregistrement ou d'une approbation n'implique pas qu'un régulateur ait déterminé que ces produits conviennent aux investisseurs. Il vous est recommandé d'examiner attentivement les conditions d'investissement et d'obtenir des conseils professionnels, juridiques, financiers et fiscaux si nécessaire avant de prendre la décision d'investir dans un Fonds.

MSCI. Les informations sur le MSCI ne peuvent être utilisées que pour votre propre usage. Elles ne peuvent être ni reproduites, ni rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent pas être utilisées comme base ou composant de tout instrument, produit financier ou indice. Aucune des informations sur le MSCI n'est destinée à constituer un conseil en investissement ou une recommandation pour prendre (ou ne pas prendre) une décision d'investissement et ne peut être considérée comme telle. Les analyses et données historiques ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie d'une analyse, d'une prévision ou d'une anticipation de performance future. Les informations sur le MSCI sont fournies « en l'état » et l'utilisateur de ces informations assume l'intégralité du risque lié à leur utilisation. MSCI, chacune de ses sociétés affiliées et toute autre personne impliquée ou liée à la compilation, au calcul ou à la création de toute information de MSCI (collectivement, les « parties MSCI ») rejettent expressément toute garantie (y compris, sans s'y limiter, toute garantie d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, d'actualité, de non-contrefaçon, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier) en ce qui concerne ces informations. Sans limiter ce qui précède, en aucun cas une Partie MSCI ne pourra être tenue responsable de tout dommage direct, indirect, spécial, accessoire, punitif, consécutif (y compris, mais sans s'y limiter, les pertes de profits) ou de tout autre dommage (www.msci.com).

Generali Investments est une marque déposée de Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio , Generali Investments Luxembourg S.A. et Generali Investments Holding S.p.A.

Source: Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio and Aperture Investors UK Ltd - Avril 2024







